

COMMUNE DE LEYME

CONSEIL MUNICIPAL **SESSION EXTRAORDINAIRE**

Séance du 11 juin 2019

à 20h30

Convocations adressées le 06 juin 2019

Présents : Mrs Martinez, Tournemine, Mamoul, Landes, Pellat, Roumégous et Erales, Mme Lafon, Soleilhavoup et Lacam .

Absent(s) : Mmes Lavergne et Vigneron.

Pouvoir(s) : néant

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du précédent compte-rendu**

1. Village de vacances mise à disposition à titre gratuit du village de vacances pour éventuel repreneur

Monsieur le Maire,

Rappelle au conseil municipal que le village de vacances est en vente depuis juillet 2016 par délibération du conseil n°20160725-04,

Précise qu'à ce jour, une proposition de bail précaire, d'une durée de trois ans mettant en location les bâtiments du village de vacances, est en cours d'étude, les diagnostics des bureaux de contrôle sont attendus pour définir les travaux de mise en conformité nécessaires à la réouverture du village de vacances,

Informe le Conseil que d'éventuels repreneurs, M et Mme Pédandola, sont en train de vendre leur maison pour mener à bien ce projet, qu'ils demandent à bénéficier de la location d'un gîte, en attendant la signature du bail précaire leur permettant de rentrer dans les lieux,

Propose de consentir une location saisonnière à M et Mme Pédandola, dans l'attente de l'avancée du projet de bail précaire aux conditions suivantes :

Désignation : gîte n°25 et 26

Durée : 90 jours du 1^{er} juillet 2019 au 28 septembre 2019

Loyer : 600.00€ payable en 3 fois (1^{er} jour de chaque mois)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte la conclusion de ce bail et charge le maire des formalités en découlant,

Précise que si, au 28 septembre 2019 aucun bail précaire n'a été signé, pour quelques causes que ce soit, M et Mme Pédandola devront quitter le gîte loué sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

2. Achat véhicule

Le Maire,

Rappelle que des crédits ont été prévus au budget afin d'acheter un véhicule léger pour les services techniques,

Précise que la solution des véhicules électriques n'est pas encore pertinente en milieu rural,

Propose l'acquisition d'un véhicule Renault Kangoo diesel de 2014 avec 83285 Km au prix de 9665.00TTC, (plus 335.00€ de carte grise).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Décide l'acquisition de ce véhicule,

Charge le Maire des formalités afférentes.